VSAM
Verein Schweizer Armeemuseum
Association du musée suisse de l'armée
Associazione del museo svizzero dell'esercito
Associaziun dal museum svizzer da l'armada

Info Bulletin

N° 1/13
www.musee-armee.ch

- **Invitation à la 35e assemblée ordinaire des membres, le samedi 4 mai 2013, à Thoune (3)**
- Rapport annuel 2012 du président VSAM *(4)*
- Mutations au sein du Conseil de fondation HAM *(13)*
- Bilan, compte de résultats, budget *(14)*
- Les travaux dans le domaine des timbres des soldats *(17)*
- Déménagement de la collection des uniformes et de l'équipement personnel *(19)*
- Des pièces automotrices en Suisse *(21)*

Assemblée des membres VSAM, le 4 mai 2013, Thoune

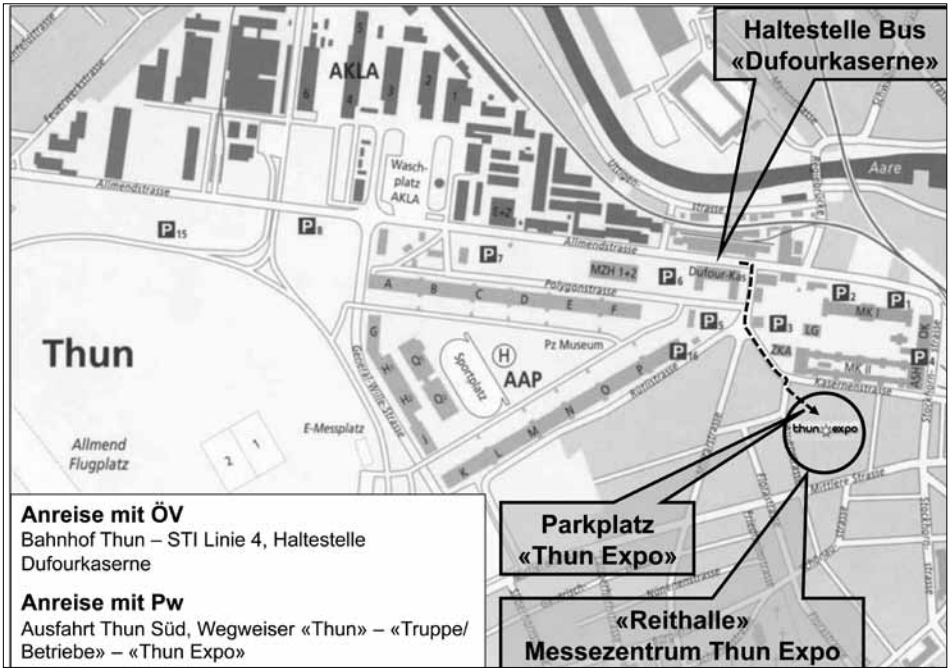

Anreise mit ÖV
Bahnhof Thun – STI Linie 4, Haltestelle Dufourkaserne

Anreise mit Pw
Ausfahrt Thun Süd, Wegweiser «Thun» – «Truppe/Betriebe» – «Thun Expo»

Départ des bus à la gare de Thoune : 08h45, 09h00, 09h15, 09h30, 09h45.

Si vous avez encore à votre domicile des objets ou des documents que vous souhaiteriez remettre à l'Association du musée suisse de l'armée, à l'attention de la Fondation HAM, vous pouvez les apporter à l'assemblée. Vous pouvez également faire un envoi postal à l'adresse suivante : Fondation HAM, case postale 2652, 3601 Thoune, ou prendre contact avec le directeur, Stefan Schaerer, qui organisera un transport depuis votre domicile.

Impressum
Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée. Le bulletin contient également les communications de la Fondation Matériel historique de l'armée suisse.
Editeur : Association du musée suisse de l'armée, case postale 2634, 3601 Thoune
Rédaction : Hugo Wermelinger, hugo.wermelinger@armeemuseum.ch
Traductions : GLOBAL TRANSLATIONS Sàrl en collaboration avec Clama AG

Canon blindé d'artillerie 15,5 cm 68 en activité de tir (voir l'article en page 24).

Invitation à la 35e assemblée ordinaire des membres, le samedi 4 mai 2013, à Thoune

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à la 35e assemblée ordinaire des membres de la VSAM, dans la « Alte Reithalle » (Thun-Expo). Le programme prévu est le suivant :

09h00 Arrivée des membres, café et croissants
10h15 Début de l'assemblée des membres
12h15 Apéritif
12h45 Repas de midi
14h30 Visite de la collection Uniformes et équipement personnel à son nouvel emplacement dans le bâtiment 118 de l'ancienne régie des chevaux de Thoune.

- Des places de parc sont à disposition dans le périmètre de la Thun-Expo.
- Comme l'année passée, les participants francophones bénéficieront d'un service de traduction simultanée.
- Les coûts du café de bienvenue avec croissant et du repas de midi avec dessert et café s'élèvent à Fr. 35.–. L'apéritif est pris en charge par la VSAM.
- Afin de nous permettre d'organiser correctement cette manifestation, nous vous prions de bien vouloir nous renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint ou de confirmer votre présence par courriel à henri.habegger@armeemuseum.ch.

J'espère que vous serez nombreux à donner suite à notre invitation et me réjouis de vous rencontrer à l'assemblée des membres.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures

Paul Müller, président VSAM

Ordre du jour

1. Salutations
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée des membres de 2012 (Bulletin VSAM 2/12)
4. Rapport annuel VSAM 2012 (Bulletin VSAM 1/13)
   a) Compléments du président
   b) Discussion / adoption
5. Fondation Matériel historique de l'armée suisse
   a) Information par le président du Conseil de fondation
   b) Information par le directeur de la Fondation HAM
6. Finances
   a) Comptes annuels 2012
   b) Rapport des vérificateurs pour 2012
   c) Adoption / décharge du comité
7. Elections
   a) Réélection de membres du comité
   b) Election de l'organe de révision
8. Programme 2013
   a) Activités 2013
   b) Budget 2013
   c) Discussion / adoption
9. Propositions
   Les propositions émanant de membres de l'association doivent être remises au président VSAM au plus tard 2 semaines avant l'assemblée.
10. Divers

Rapport annuel 2012 du président VSAM

La VSAM en 2012

Si, contrairement à la Fondation HAM, l'exercice 2012 de la VSAM était plutôt calme, il fut tout de même couronné de succès. L'exercice débuta avec l'assemblée des membres qui eut lieu le 28 avril 2012. Pour la deuxième fois après 2009, nous avons organisé cette assemblée dans le bâtiment abritant l'atelier de l'ancien PAA Berthoud, resp. du Centre logistique Berthoud. Des conditions météo favorables, des haut-parleurs, une halle chauffée, un repas en commun et une bonne ambiance contribuèrent au succès de la manifestation. A la fin de l'assemblée, le commandant de corps André Blattmann, chef de l'armée, remercia le comité et tous les membres pour leurs prestations bénévoles et l'appui qu'ils apportent à l'armée. Il profita également de l'occasion pour évoquer les dossiers actuels du DDPS. L'après-midi, nous avons pu visiter l'impressionnante collection de véhicules les plus divers. Le procès-verbal de l'assemblée des membres a été publié dans le bulletin d'information 2/12.

Char blindé 39 (Praga) à l'exposition de véhicules de Thoune.

En 2012, nos principales activités ont été le soutien de la Fondation du matériel historique de l'armée suisse et, conjointement avec cette dernière, la réalisation de nombreux travaux de relations publiques. Une fois de plus, nos nombreux collaborateurs bénévoles ainsi que les six exposés en soirée étaient à l'avant-plan. Nous souhaitons en particulier souligner les efforts que nous avons déployés pour l'achat de l'ancienne collection de timbres des soldats en provenance de la succession de Willi Graber, ainsi que les explorations relatives au transfert du matériel VSAM dans les mains de la Confédération.

Orientation sur la Fondation HAM

Le rapport annuel de la Fondation HAM informe en détail sur la troisième période d'activités, à savoir l'année 2011. Ce dernier a été distribué à Berthoud aux participants de l'assemblée 2012 des membres et a, de plus, été mis en ligne sur Internet. Il a été très apprécié de toutes parts. Nous procéderons donc de la même manière pour l'exercice 2012. Le rapport annuel sera distribué à l'occasion de l'assemblée des membres du 4 mai 2013, à Thoune. Je me limiterai, ici, à un bref résumé.

Le quatrième exercice, soit celui de 2012, de la Fondation HAM s'est déroulé avec succès. Sa mise en place s'est poursuivie avec un grand engagement. Le mérite en revient avant tout aux collaborateurs motivés de la Fondation, qui sont soutenus par les auxiliaires bénévoles de la VSAM. Malgré cela, l'année dernière a prêté à des sentiments mitigés. D'une part, nous regrettons la démission de Martin Dudle en tant que directeur ; et d'autre part nous nous réjouissons de l'entrée en fonctions de son successeur, le très compétent Stefan Schaerer.

La coopération avec le DDPS ne s'est pas déroulée sans problèmes. Suite à un rapport d'inspection du contrôle financier datant de l'année 2010 et au vu de la situation déjà tendue des finances de la Confédération, celle-ci exigea une conduite et un pilotage des fondations plus déterminés. On compte y arriver moyennant des conventions annuelles d'objectifs, un processus d'élaboration de budget amélioré ainsi qu'un controlling des finances. Mais on exige également des cloisons plus marquées entre le DDPS en qualité d'employeur, la Fondation HAM en qualité d'employée, et la VSAM dans son rôle d'association promotionnelle. Cela concerne le Conseil de fondation HAM dans la mesure où aucun représentant du DDPS ne pourra plus y siéger à l'avenir. C'est pour cette raison que Roland Jungi a démissionné du Conseil de fondation avec effet au 28 février 2013. De plus, la double présidence englobant la Fondation HAM et la VSAM n'est plus considérée comme souhaitable.

Comme il a été décidé à l'occasion de la dernière assemblée des membres, nous allons transférer le matériel de la VSAM et le remettre en mains de la Confédération, ce qui devrait créer des rapports de propriété plus clairs. Les soucis financiers de la Confédération ne nous épargnent pas. Le strict respect des coûts budgétés pour les investissements de toutes les fondations requiert la vérification, par armasuisse, de la planification des constructions. Malheureusement, cela ne manque pas d'occasionner un nouveau retard du début des constructions dans l'ancienne régie des chevaux. Après d'énormes entrées de matériel volumineux, il faut, de plus, adapter le concept de collection aux possibilités financières et au potentiel d'entreposage. Malheureusement, le terme de « Musée de l'armée » déclenche les passions de beaucoup de gens. Nous serons bien avisés de nous limiter à une présentation optimale de la collection.

De nombreux problèmes ont pu être résolus et tout autant de bons résultats ont été atteints en particulier grâce à la bonne collaboration de la Fondation HAM avec l'Office central du matériel historique de l'armée (OCMHA) et avec les autres instances de la Confédération qui étaient impliquées. Fort heureusement et en dépit de la situation financière tendue, le DDPS a fait un geste à notre égard lors de la restitution de la TVA, lors du versement du renchérissement sur les salaires ainsi qu'à l'occasion de l'extension de la phase de transition jusqu'à fin 2015, période pendant laquelle nous obtiendrons davantage de moyens financiers que lorsque la vitesse de croisière sera atteinte.

A Thoune, le bâtiment 113 (bâtiment de commandement) a été achevé. Nous pouvons donc, et ce dès le printemps 2012, organiser les exposés de la VSAM dans la salle de conférences réaménagée à cet effet. La transformation du bâtiment 118 (ancien dépôt de pneus) a été menée à terme à la fin de l'été. Les travaux ont duré un peu plus longtemps que prévu parce que, au printemps, armasuisse a pris la décision de procéder, en plus, à

La collection d'uniformes à Thoune est prête à être déménagée.

l'isolation de la toiture et à la rénovation de la façade. Ce bâtiment se présente aujourd'hui comme un vrai bijou. Actuellement, nous nous employons à déménager la volumineuse collection des uniformes et de l'équipement personnel. La collection, nouvellement installée, sera accessible au public dès mai 2013. J'ai déjà mentionné le début de construction retardé dans l'ancienne régie des chevaux.

A Berthoud, nous pouvons nous appuyer depuis 2010 sur des emplacements et des infrastructures définitifs. La collection et ses quelque 650 véhicules – fourgons, véhicules sur chenilles, sur pneus, sur rails – se présente aujourd'hui déjà dans un excellent état. A Berthoud, de nombreux véhicules ont été restaurés. A part cette activité, il s'agissait en particulier de trier le matériel entrant. Du matériel surnuméraire a pu être remis à des musées et à des collectionneurs intéressés au cours de deux grandes actions qui ont eu lieu en avril et en octobre 2012, selon les ordres de l'OCMHA.

Aperçu de la collection de fourgons à Berthoud.

Camionnette Fiat avec quatre roues directrices.

En 2012, la baraque 421 à Kerns a pu être évacuée et remise au DDPS conformément au concept de réalisation. Il y a encore bien du matériel stocké dans des arsenaux et des installations souterraines.

Les travaux au sein de la Fondation HAM ont été poursuivis comme prévu. Le système d'inventoriage est pratiquement prêt à être mis en œuvre définitivement, et le personnel est formé. Les effectifs des collaborateurs, alloués à raison de 1850 % d'emploi, ont pu être maintenus. L'énorme masse de travail abattue par tous les collaborateurs mérite notre haute estime et nos chaleureux remerciements.

Tout au long de ces quatre premières années de son existence, la Fondation HAM a fait ses preuves et s'est bien établie. Le Conseil de fondation a donc accompli avec succès son premier mandat. Ici s'achève également mon mandat de président de la fondation HAM. Il était judicieux que je puisse diriger la Fondation tout comme l'Association du musée suisse de l'armée en tant que président pendant ces premières années. Cette phase d'aménagement étant terminée, il est désormais indiqué de séparer ces deux mandats. Je vais donc quitter le Conseil de fondation avec la conviction que je peux en remettre la présidence à un successeur compétent, à savoir à Hannes Wettstein, le vice-président actuel du Conseil de fondation HAM. A l'avenir, j'entends concentrer mes efforts sur le travail de président de la VSAM, mais je resterai toujours très lié à la Fondation HAM.

Activités du comité VSAM

Durant l'exercice écoulé, le comité s'est réuni trois fois. Il s'est occupé essentiellement des sujets suivants :

- manifestations auxquelles a pris part la VSAM;
- membres de la VSAM;
- prestations en faveur de la Fondation HAM (bénévolat, visites et manifestations);
- projets timbres des soldats et livres;
- manifestations et exposés;
- présentation de la VSAM en collaboration avec la Fondation HAM;
- bulletins d'information;
- ventes d'insignes et de livres;
- finances.

Avec sa démission de la Fondation HAM, Martin Dudle a également remis son mandat de membre du comité de la VSAM. Afin de créer une limite plus claire entre la fondation et l'association, nous avons renoncé à proposer à l'assemblée des membres 2012 d'élire le nouveau directeur au sein du comité. Il prend part aux séances de la VSAM, à titre consultatif.

J'ai toujours pu compter sur l'appui résolu de mes collègues au comité. Dans ce contexte, je souhaiterais évoquer en particulier M. Henri Habegger qui reste à notre disposition en sa qualité de vice-président VSAM et fait preuve d'un engagement exceptionnel. J'adresse également des remerciements particuliers aux deux directeurs de la Fondation HAM auxquels il incombe d'orienter le comité périodiquement sur les dossiers en cours et sur les problèmes de la fondation. En raison de la vacance dans le domaine RP/communication, Hugo Wermelinger, spécialement, a abattu un gros volume de travail. Il a à nouveau été assisté de cas en cas par Hansruedi Schneider, ancien membre du comité.

Soutien de la Fondation HAM par la VSAM

Conformément à la décision de l'assemblée des membres, la VSAM a accordé à la Fondation HAM un montant de CHF 10 000.– pour couvrir des dépenses qui ne peuvent pas être imputées au mandant, le DDPS, et qui devraient, sans cela, être financées à charge du capital de la fondation.
Tout au long de l'exercice écoulé, nous avons à nouveau soutenu la Fondation HAM par les prestations bénévoles de nombreux collaborateurs. Ce travail bénévole a eu lieu au cours de plusieurs engagements répartis sur l'ensemble de l'année. Ce furent notamment:

- Domaines dans lesquels travaillent des bénévoles de longue date que nous tenons à mentionner particulièrement:
  - traitement et inventaire de la bibliothèque avec un effort particulier dans le domaine timbres-poste militaires, par Hansrudolf von Gunten et Peter Blaser;
  - tri des munitions de petits calibres par Toni Zindel et Ueli Geiger;
  - traitement et inventaire de la collection de photographies et de graphiques par Marc Imobersteg;
  - tri et inventaire de la collection des badges A 95 par Arthur Schöfecker;
  - tri et inventaire de la collection d'états de détail par Jürg Werndli.

- Engagements périodiques bénévoles par groupes de travail assignés à divers domaines énumérés ci-après, les postes étant préparés sous la conduite experte de nos spécialistes:
  - munitions (calibres moyens et gros calibres);
  - matériel vétérinaire;
  - logistique;
  - insignes et passants d'épaule;
  - tri de règlements et de documents;
  - documentation de véhicules;
  - maintenance de véhicules.

Projets

Projet Timbres des soldats

Conformément au concept pour le procédé exposé dans le bulletin d'information 2/11, le traitement des diverses collections des timbres des soldats a été poursuivi avec détermination. Ce faisant, les travaux d'inventoriage numérique concernant les collections des timbres des soldats de la Bibliothèque am Guisanplatz (ancienne Bibliothèque militaire) et du Musée de la communication (ancien Musée PTT) ont pratiquement pu être achevés. Les travaux d'inventoriage de la collection de la VSAM ont également pu faire l'objet d'une clôture intermédiaire.

L'assemblée des membres 2012 avait approuvé la proposition du comité de prélever un montant de CHF 30 000.– sur les liquidités de la VSAM afin d'acquérir l'ancienne collection des timbres des soldats de feu Willi Graber de Gränichen. La collecte de fonds entreprise s'est quelque peu enlisée en raison du temps requis par les fondations et organisations auxquelles nous nous sommes adressés pour répondre à nos sollicitations, si bien que certaines demandes sont, à ce jour, encore en suspens. A en croire les confirmations enregistrées, nous pouvons cependant nous attendre à ce qu'elles soient traitées de manière définitive dans les prochains mois. De plus, des entretiens avec la famille du collectionneur décédé ont débouché sur une nouvelle réduction du prix d'achat à désormais CHF 300 000.– ce qui porte le don de la famille à un montant d'environ CHF 110 000.–.

En complément à la première collecte de fonds auprès d'institutions, le comité a décidé d'en entreprendre une seconde auprès de personnes privées. Celle-ci eut très rapidement d'appréciables résultats. Nous avons donc réussi à assurer le financement nécessaire à la reprise de la collection Graber dans de telles proportions que l'instance compétente de l'état-major d'armée au DDPS s'est déclarée prête à s'engager auprès des fondations sollicitées afin d'obtenir le complément des montants nécessaires. Elle prenait, en effet, en considération l'importance des timbres des soldats dans l'histoire du soutien des soldats et de leurs familles au cours des services actifs ainsi que la disposition selon laquelle la collection revenait à la Confédération au terme de la levée de fonds. Cette instance a également évoqué la possibilité, d'une contribution, de la part du DDPS, d'un montant maximal de CHF 55 000.–.

Suite à l'offre de la famille Graber-Allenbach, la situation financière se présente désormais comme suit :

• Valeur de catalogue de la collection 2e Guerre mondiale	Fr. 993 647.–
• Valeur marchande de la collection 2e Guerre mondiale	Fr. 380 070.–
• Collection 1re Guerre mondiale et doublettes	Fr. 30 000.–
• Valeur marchande totale de la collection	Fr. 410 070.–
• Don de la famille Graber-Allenbach	Fr. 110 070.–
• Prix de vente actuel	Fr. 300 000.–

Les moyens financiers enregistrés et promis au 13.12.2012 se présentent comme suit :

• Collecte de fonds 1 auprès de diverses fondations	Fr. 69 000.–
• Collecte de fonds 2 auprès de privés	Fr. 54 820.–
• Contribution de la VSAM selon la décision assemblée des membres du 28.4.2012	Fr. 30 000.–
• Total des moyens disponibles à ce jour	Fr. 153 820.–
• Solde encore à assurer par des dons ou par le DDPS	Fr. 146 180.–

Le 17.12.2012, suite à un souhait de la famille Graber, la collection fut confiée à la garde de la VSAM qui l'entreposa dans les locaux sécurisés de la Fondation HAM afin de protéger ce fonds de personnes mal intentionnées. L'équipe Timbres des soldats qui comprend Peter Blaser et Hansruedi von Gunten a déjà initialisé les volumineux travaux d'inventoriage de cette nouvelle acquisition.

En ce qui concerne l'acquittement du montant total de Fr. 300 000.–, nous avons convenu avec la famille Graber d'un règlement par tranches, au gré des disponibilités des moyens financiers. Nous sommes donc en mesure de vous annoncer le succès du bouclement intermédiaire des actions consistant à lever des dons et à procéder à l'acquisition.

Nous restons reconnaissants pour d'éventuels dons complémentaires de la part de nos membres et de nos sponsors qui voudront bien les verser sur notre compte chèque postal 46-632136-6 avec la mention « timbres des soldats ».
Une confirmation pour la défalcation fiscale sera expédiée sitôt le don enregistré.

Nous vous orienterons dans les prochains bulletins d'information quant au progrès de la collecte de fonds ainsi qu'au traitement de la collection.

Pour l'information de nos membres, nous avons intégré, dans l'assortiment de vente de notre boutique, les excellents catalogues que Markus Wittwer avait édités en 2004 et 2005 :

- *Die schweizerischen Soldatenmarken, 2. Weltkrieg 1939–1945, (Les timbres suisses de soldats, 2e Guerre mondiale,* 633 pages*);*
- *Die schweizerischen Soldatenmarken, 1. Weltkrieg 1914–1918, (Les timbres suisses de soldats, 1re Guerre mondiale,* 173 pages*);*
- *Die Militärpostkarten und Ganzsachen der Schweiz, 1. und 2. Weltkrieg (Les cartes postales militaires et entiers postaux de la Suisse, 1re et 2e Guerres mondiales,* 336 pages*).*

Projets Livres

Nous prévoyons d'éditer vers la fin 2013 le 3e volume sur la bicyclette d'ordonnance : *Das Ordonnanzrad in der Schweizer Armee 1946 bis heute* de Carl Hildebrandt *(La bicyclette d'ordonnance dans l'armée suisse de 1946 à aujourd'hui).*

Grâce à une équipe dirigée par Markus Hofmann, une nouvelle édition complétée de l'ouvrage *Fahrzeuge der Schweizer Armee (Véhicules de l'armée suisse)*, publié en 2000, est en préparation. Cet ouvrage fondamental est épuisé depuis longtemps.

Projet de transfert en mains de la Confédération du matériel en possession de la VSAM

Le comité de la VSAM avait adressé la proposition suivante à l'assemblée des membres du 28 avril 2012 : *Donner au comité VSAM la compétence de régler, de manière adéquate, le transfert en mains de la Confédération du matériel en possession de l'association.*

Peu après l'adoption de cette proposition par l'assemblée des membres, des entretiens avec le Musée d'Histoire de Berne révélèrent que, pour un certain nombre d'objets, il s'agissait de prêts du Musée d'Histoire de Berne qui dataient des années 1920. Une grande partie de ces prêts étant eux-mêmes des prêts consentis par l'Intendance du Matériel de Guerre (IMG) de l'époque au Musée d'Histoire de Berne, ils appartiennent donc déjà à la Confédération. Il s'agit désormais de trier tous ces objets avec précision en

fonction des propriétaires effectifs et, le cas échéant, de procéder aux corrections des inventaires. La majorité des objets en question se trouvant dans le domaine des uniformes, les clarifications nécessaires devront attendre la fin du déménagement de ce domaine de collection qui aura lieu au printemps 2013.

Effort sur les relations publiques

En 2012, nous avons également marqué l'effort sur les travaux de relations publiques. Il s'agissait souvent de produits communs de l'association et de la fondation. Les deux institutions tirent ainsi à la même corde pour une bonne cause.

Bulletin d'information de la VSAM

Le bulletin d'information est de nouveau paru à trois reprises. En plus des parties officielles (rapport annuel, comptes annuels et procès-verbal de l'assemblée des membres), nous veillons à publier régulièrement des articles présentant des informations fondées. Herbert Baschung a rédigé l'article *Aperçu et perspectives du domaine des insignes.* Nous devons à Henri Habegger les contributions *Les collections d'artillerie de la Confédération et leur histoire mouvementée* ainsi que *Le canon 8,4 cm 1879 à équipement particulier.* Jürg Burlet a montré *l'Historique et la symbolique des insignes de spécialités et des marques distinctives des ouvriers de 1842 à nos jours.* Le Col EMG hors S Claudio Lazzarini a traité, dans un résumé de sa conférence du 22 août 2012, de l'histoire du petit Unimog de l'armée suisse. Un autre article d'Henri Habegger a présenté le bâtiment 118 (ancien dépôt de pneus) après sa transformation.

Jürg Burlet lors de son exposé sur le dernier uniforme en couleur de l'armée.

Après l'exposé de Jürg Keller sur la fortification de Morat 1914/1918, on visite les pièces en question.

Conférences VSAM

Les conférences organisées par la VSAM ont à nouveau suscité un vif intérêt. Elles ont attiré à chaque fois entre 45 et 90 personnes. La conférence de Claudio Lazzarini a eu lieu à Berthoud, toutes les autres se sont tenues à Thoune.

22.02.2012 L'autoroute en tant que piste d'atterrissage d'urgence des Forces aériennes, Roger Cornioley;
25.04.2012 La fortification de Morat 1914/18, Jürg Keller, br hors S;
20.06.2012 Ponts et moyens de franchissement de l'armée suisse, Jürg Trick;
22.08.2012 Les «Petits Diesels» – les petits Unimogs de l'armée suisse, Claudio Lazzarini;
24.10.2012 1898 – le dernier uniforme en couleur de notre armée, Jürg Burlet;
12.12.2012 Bérésina 1812, Fred Heer, div hors S.

Le but de ces exposés est de faire mieux connaître, à un public plus large, des domaines partiels de l'activité de la VSAM. Ainsi, les collaborateurs de la fondation ont également la possibilité de présenter au public leur domaine de travail ainsi que d'autres sujets de choix. D'autre part, les conférences constituent pour la VSAM une plate-forme pour les contacts avec le public et pour la publicité. Le comité de la VSAM a pris la décision de poursuivre ce cycle de conférences en 2013. Le programme des conférences vous a été transmis avec le bulletin d'information 3/2012.

Des rapports sur nos conférences et sur le programme des conférences sont toujours visibles sur notre page internet (www.musee-armee.ch).

Claudio Lazzarini pendant sa conférence à Berthoud sur les petits Unimog dans l'armée suisse.

Visites

Les groupes de visiteurs sont toujours plus populaires et de plus en plus nombreux. A Thoune, nous avons compté un total de 1400 visiteurs. Le domaine d'activités de Berthoud a pu enregistrer le nombre de 3025 visiteurs. Au total, ce sont donc 4425 personnes qui ont visité la Fondation HAM.

La visite la plus prestigieuse a eu lieu le 2 juillet 2012 à Thoune. Le conseiller fédéral Ueli Maurer, accompagné de plusieurs invités, a été orienté en détail sur nos activités et a visité la collection. Ce fut une excellente occasion pour discuter des divers problèmes qu'il nous reste à solutionner. Le conseiller fédéral Maurer était impressionné par l'état de notre volumineuse collection et nous a remerciés de notre engagement. Cette visite dura plus de trois heures et trouva son terme avec un apéritif convivial.

Expositions

Au cours de l'exercice passé, la VSAM et la Fondation HAM ont soutenu les expositions externes suivantes :

- Foire d'automne de Bâle, présentation spéciale VitaMobil : cuisine roulante 1909, avec accessoires ;
- Stiftung Thomas-Legler-Haus, exposition pour le souvenir du franchissement de la Bérésina il y a 200 ans : divers objets (avant tout des tambours d'ordonnance, clairon, cornet, corne de chasse et trompette) ;
- Exposition Neuland, Thoune : uniforme ;
- Exposition 125 ans d'instruction technique des maréchaux-ferrants militaires suisses, Sand-Schönbühl ; fourgon de montagne pour l'engagement de maréchaux-ferrants, carriole d'infanterie pour l'engagement des maréchaux-ferrants, voiture pour cuisine de campagne et maréchaux-ferrants 1887 ;
- Musée historique et folklorique, St.-Gall, exposition spéciale *... der Kaiser kommt ! (Le Kaiser arrive !) – Les Kaisermanöver près de Kirchberg 1912,* diverses pièces d'uniforme, divers shakos, (1884-1898), équipement personnel d'un soldat autour de 1912, uniforme du colonel commandant de corps Theophil Sprecher von Bernegg ;
- Fondation HAMFU. Prêt longue durée téléphone de campagne ord. 1888.

Internet, prospectus, média, annonces publicitaires

Les travaux de relations publiques ont été soutenus dans une mesure déterminante par :

- le site internet complet, continûment mis à jour ;
- de nombreuses informations préalables et tout autant de comptes rendus dans les médias ;
- de nombreuses annonces dans la presse locale et dans des revues militaires.

Que les deux acteurs principaux dans ce domaine, à savoir Hugo Wermelinger en sa qualité de membre du comité ainsi que Hans-Rudolf Schneider en tant que collaborateur externe, trouvent ici nos remerciements pour leurs prestations professionnelles et toujours ponctuelles.

Visions d'avenir

Avec la constitution de la Fondation HAM et la création d'une collection systématique, un des buts essentiels de notre association a été réalisé. Ce faisant, la VSAM a pu exercer son activité principale actuelle d'association promotionnelle de la Fondation HAM. Selon ses statuts, la VSAM a cependant aussi pour but la création d'un musée suisse de l'armée. Compte tenu des conditions-cadres actuelles, votre comité est arrivé à la conclusion qu'il semble indiqué de renoncer à la réalisation d'un musée autonome de l'armée, du moins au cours des quelques années à venir. Il s'agira plutôt d'appuyer résolument la Fondation HAM.

Remerciements

Nous pouvons tirer le bilan d'une année d'activités très réussie. Il m'importe donc de remercier très chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ce succès. Je remercie le chef du DDPS et le chef de l'armée pour avoir soutenu nos activités. Je remercie particulièrement l'Office central MHA et son comité consultatif sous la direction clairvoyante et décidée de son président Martin Huber, ainsi que les instances concernées au sein du DDPS – l'état-major de l'armée, la Base logistique de l'armée, le Centre d'infrastructures de Thoune et armasuisse, pour notre bonne coopération.

Je remercie mes collègues au sein du comité VSAM et du Conseil de fondation HAM pour le soutien fabuleux qu'ils m'ont apporté. Mes remerciements tout particuliers vont à Henri Habegger, Martin Dudle-Ammann pour les services rendus ainsi qu'au nouveau directeur de la Fondation HAM, Stefan Schaerer. Nos remerciements s'adressent à tous nos collaborateurs, employés et bénévoles. Ils sont l'âme de notre association. Et, last but not least, je remercie tous les membres de notre association pour leur soutien.

Paul Müller, président VSAM

Photos : Markus Hubacher, Spiez

Mutations au sein du Conseil de fondation HAM

La Fondation HAM a fait ses preuves et s'est bien établie au cours de ses quatre premières années. Elle a donc accompli sa première législature avec succès. C'est ainsi que les mandats de tous les conseillers de fondation arrivent aussi à leur terme.

Il était judicieux que, durant cette phase de mise en place, je préside tant le Conseil de fondation HAM que l'Association du musée suisse de l'armée (VSAM). Mais il est maintenant temps de séparer ces deux fonctions. J'ai donc remis ma démission pour la fin du mois de février 2013 et me concentrerai à l'avenir sur la fonction de président de la VSAM.

Au cours des années écoulées, j'ai rencontré beaucoup de bonne volonté et de soutien. Sans ce soutien énergique et sans la bonne collaboration avec toutes les personnes impliquées, le niveau actuel de la collection du matériel historique de l'armée n'aurait pas été atteint. Il me tient donc à cœur de remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à cet effort, et vous, les membres de la VSAM, en particulier.

Le conseiller de fondation sortant Roland Jungi a remis sa démission en même temps, car, selon les directives du DDPS, plus aucun collaborateur actif du DDPS n'est autorisé à être actif au sein d'un conseil de fondation dans le domaine du matériel historique.

Lors de la séance du Conseil de fondation du 19 février 2013, le vice-président sortant, Hannes Wettstein, a été élu nouveau président avec effet au 1er mars 2013. Son successeur dans la fonction de vice-président est Henri Habegger, membre du Conseil de fondation sortant.

La conseillère nationale Ursula Haller, le div hors S Fred Heer et Jürg Burlet ont été reconduits dans leur fonction.

Ont été nouvellement élus au sein du Conseil de fondation : Peter Wittwer (dir. rempl. armasuisse à la retraite, résidant à Zuzwil) et Juri Jaquemet (curateur du Musée des communications à Berne, résidant à Bienne).

Je remercie le Conseil de fondation sortant et je souhaite plein succès au nouveau Conseil.

Président Conseil de fondation HAM
(jusqu'au 28.2.2013)
Paul Müller div hors S

Association du musée suisse de l'armée VSAM

Bilan

au 31 décembre 2012

	2012	2011	2010
ACTIFS			
Liquidités	306 406.38	287 774.87	249 322.96
Avoirs auprès de tiers	5 573.00	8 905.00	10 315.00
Avoirs impôt anticipé	357.55	515.55	293.70
Stock de marchandises	30 000.00	20 000.00	20 000.00
Actif circulant	**342 336.93**	**317 195.42**	**279 931 .66**
Fonds	1.00	1.00	1.00
Actif immobilisé	**1.00**	**1.00**	**1.00**
Total de l'actif	**342 337.93**	**317 196.42**	**279 932.66**
PASSIFS			
Engagements envers des tiers	71 942.51	77 512.06	75 535.46
Provision pour l'acquisition de timbres des soldats	45 220.00	0.00	0.00
Provision pour l'entretien des expositions	0.00	15 000.00	15 000.00
Capitaux de tiers	**117 162.51**	**92 512.06**	**90 535.46**
Patrimoine de l'association*	224 684.36	189 397.20	185 082.11
Excédent de recettes	491.06	35 287.16	4 315.09
Fonds propres	**225 175.42**	**224 684.36**	**189 397.20**
Total du passif	**342 337.93**	**317 196.42**	**279 932.66**

** Commentaire au sujet de la présentation modifiée des fonds propres:*
le comité est d'avis qu'il est possible de renoncer à la subdivision du patrimoine en deux fonds liés, effectuée jusqu'ici. Ces fonds n'ont plus d'importance ni de fonction pratique aujourd'hui, et ils ne sont pas non plus prévus dans les statuts. Dès lors, la présentation des fonds propres a été adaptée en conséquence dans les comptes de l'exercice 2012. La présentation des valeurs des exercices précédents a également été adaptée pour permettre la comparaison.

Association du musée suisse de l'armée VSAM

Compte de résultats

du 1er janvier au 31 décembre 2012

	2012	Budget 2012	2011
RECETTES			
Cotisations des membres et dons	82 978.01	95 000.00	94 064.75
Cotisations de membres à vie	3 500.00	1 000.00	1 000.00
Intérêts et revenus du capital	1 108.35	1 500.00	1 616.50
Boutique de la VSAM (résultat net)*	737.33	5 000.00	11 074.91
Recettes extraordinaires**	15 000.00	0.00	28 284.25
Total des recettes	**103 323.70**	**102 500.00**	**136 040.41**
DÉPENSES			
Administration, frais de port, divers	17 545.71	13 500.00	12 907.68
Bulletin d'information, internet et annonces	60 221.70	60 000.00	60 037.60
Contacts avec l'armée et des musées	205.00	1 500.00	1 305.00
Entretien du fonds, exposés et manifestations	14 860.23	16 500.00	16 502.97
Cotisation à la Fondation HAM	10 000.00	10 000.00	10 000.00
Total des dépenses	**102 832.64**	**101 500.00**	**100 753.25**
Excédent de recettes	**491.06**	**1 000.00**	**35 287.16**

** Commentaire au sujet du résultat net de la boutique:*
le chiffre d'affaires réalisé pendant l'exercice 2012 s'est élevé à Fr. 29 752.24. Pendant l'exercice écoulé, la publication du deuxième tome de l'ouvrage «Das Ordonnanzrad in der Schweizer Armee», notamment, a nécessité de procéder à d'importants investissements préalables pour la production des livres. Ces investissements grèvent directement le résultat, à l'exception de la variation indiquée des stocks. De même, des coûts de Fr. 10 603.51 pouvant être directement imputés à la boutique de la VSAM sont également saisis sous ce poste.

*** Commentaires concernant les recettes extraordinaires:*
2011: paiement découlant du décompte final de l'exercice 2008, en vertu de la convention de prestations en vigueur à l'époque avec le DDPS, à hauteur de Fr. 38 284.25 sous déduction de la créance nette de Fr. 10 000.– portée au bilan dudit décompte.
2012: dissolution de provisions qui n'étaient plus nécessaires pour l'entretien de l'infrastructure d'exposition.

Budget

du 1er janvier au 31 décembre 2013

	2013	2012	2011
RECETTES			
Cotisations des membres et dons	85 000.00	82 978.01	94 064.75
Cotisations de membres à vie	1 000.00	3 500.00	1 000.00
Intérêts et revenus du capital	1 000.00	1 108.35	1 616.50
Boutique de la VSAM (résultat net)	5 000.00	737.33	11 074.91
Recettes extraordinaires	0.00	15 000.00	28 284.25
Total des recettes	**92 000.00**	**103 323.70**	**136 040.41**
DÉPENSES			
Administration, frais de port, divers	15 000.00	17 545.71	12 907.68
Bulletin d'information, internet et annonces	55 000.00	60 221.70	60 037.60
Contacts avec l'armée et des musées	1 000.00	205.00	1 305.00
Entretien du fonds, exposés et manifestations	15 000.00	14 860.23	16 502.97
Cotisation à la Fondation HAM	5 000.00	10 000.00	10 000.00
Total des dépenses	**91 000.00**	**102 832.64**	**100 753.25**
Excédent de recettes	**1 000.00**	**491.06**	**35 287.16**

Remarque au sujet de la contribution prévue de la VSAM à l'acquisition de la collection Graber de timbres des soldats :
le montant approuvé par l'assemblée des membres du 28 avril 2012 comme contribution de l'association à l'acquisition de la collection Graber de timbres des soldats, de Fr. 30 000.–, sera passé en comptes en 2013 à charge de la provision affectée aux risques liés à la TVA, qui ne sera vraisemblablement pas mise à contribution. Il s'ensuit que ce poste ne grève pas le budget 2013. Au bilan, cette provision est incluse dans le poste des « engagements envers des tiers ».

Les travaux dans le domaine des timbres des soldats

Comme l'explique le rapport du président, le traitement de la collection des timbres des soldats suisses est assuré par l'équipe formée de Peter Blaser et de Hansruedi von Gunten. Pour ce faire, ils s'appuient sur le catalogue Wittwer en trois volumes, publié en 2004/2005. La collection Graber formait une base essentielle pour la constitution de ces catalogues. Conformément au concept sur lequel nous nous sommes mis d'accord, il s'agit désormais de créer une vision globale des timbres des soldats se trouvant dans des collections publiques (VSAM, Musée de la communication, Bibliothèque am Guisanplatz). A cet effet, on crée des vues d'ensemble basées sur des saisies électroniques.

Peter Blaser, notre expert bénévole en matière de timbres.

La collection Graber est regroupée dans une excellente présentation comprenant 72 tomes. Les inventaires repris avec la collection Graber comprennent également un très grand nombre de timbres conservés dans des albums séparés. Ces derniers doivent également être saisis dans le répertoire électronique mentionné ci-dessus. Ils servent ensuite en priorité à compléter la collection Graber qui deviendra la collection de référence de la Confédération. Les surplus servent à compléter les collections du Musée de la communication et de la Bibliothèque am Guisanplatz. Jusqu'à ce jour, nous avons observé que la collection de référence Graber doit être complétée par de nombreux timbres en provenance des acquisitions séparées. Nous sommes également arrivés à la conclusion que de nombreuses notes complémentaires, dues aux travaux dans l'ensemble des collections, devront être apportées aux catalogues Wittwer.

Hansruedi von Gunten, auxiliaire bénévole lors de la saisie.

Les albums de la collection Graber.

Une des feuilles.

Catalogue Wittwer, 2e Guerre mondiale.

Déménagement de la collection des uniformes
et de l'équipement personnel

Dans l'Info Bulletin 3/12, nous avons eu l'opportunité de faire connaître, à chacun, l'achèvement du nouveau bâtiment 118 servant à abriter la collection de l'équipement personnel.

Dans l'intervalle, le déménagement en provenance des anciens locaux situés à l'Uttigenstrasse a atteint un stade avancé. Grâce à l'engagement sans limite de presque toute l'équipe de la fondation à Thoune et grâce aux renforts intermittents du personnel de l'exploitation de Berthoud et de certains auxiliaires bénévoles, nous avons réussi à respecter le calendrier serré du déménagement.

A cause de la nécessaire diminution du nombre des anciennes étagères, de leur adaptation partielle et de leur réaménagement à cet endroit, il fallut procéder à une action échelonnée sur plusieurs mois.

Les uniformes du dernier lot de déménagement attendent, soigneusement préparés et protégés, d'être transportés.

Les quelque 120 mannequins ont tourné le dos aux spectateurs et attendent également d'être transportés.

Les étagères sont vides.

Les derniers matériels sont mis sur palette et attendent d'être transportés.

De nouveaux éléments d'étagères et de contenants durent être acquis et mis en place dans des conditions-cadres financières limitées.

On peut difficilement s'imaginer que, dans cette halle désormais presque vide, plus de 10 000 uniformes de la collection du matériel personnel avaient été déposés.

Pour les collaborateurs de la fondation, l'installation des nouveaux locaux de collection attend désormais d'être menée à terme sous la direction de spécialistes.

Les participants à l'assemblée des membres du 4 mai 2013 peuvent se réjouir de visiter pour la première fois le bâtiment 118 situé dans l'ancienne régie des chevaux Thoune.

Texte et photos: Henri Habegger

Des pièces automotrices en Suisse

Au mois de janvier de cette année, les Neujahrsblätter der Feuerwerker-Gesellschaft / Artillerie-Kollegium Zürich ont publié leur troisième article consécutif sur *Les pièces de l'artillerie suisse.* Cette publication richement illustrée peut être acquise, au prix de Fr. 40.–, dans la boutique de l'Association du musée suisse de l'armée. L'ensemble des publications disponibles peut être consulté sur notre site www.musee-armee.ch sous Boutique.

CCIV

Neujahrsblatt

der

Feuerwerker-Gesellschaft

Artillerie-Kollegium
in Zürich
auf das Jahr 2013

Geschütze der Schweizer Artillerie

Teil Selbstfahrgeschütze in der Schweiz
von 1941 bis zur Einführung der Panzerhaubitze M 109

von

Oberst a.D. Henri Habegger

Zürich 2012

La nouvelle publication traite de l'histoire à peine connue des pièces automoteur qui ont été développées et testées en Suisse de 1941 jusqu'à l'introduction de l'obusier blindé M 109. Comme aucune des pièces qui font l'objet de la publication n'a atteint le stade de l'introduction, la littérature disponible ne fait évidemment état que de peu d'informations ou d'informations souvent peu fondées.

Voici un résumé de cet article :

Canon de combat rapproché I et II

L'histoire des pièces automotrices commence en 1941 avec le développement d'un chasseur de chars accompagné de tensions au sein de l'administration et de l'armée. Compte tenu du défaut d'expérience en matière de construction de véhicules blindés et des capacités industrielles modestes, on se limita à des travaux de développement et à la construction de prototypes basés sur le châssis du char blindé 39 introduit en 1939. (On appelait ce char blindé 39 « Praga » en raison de sa provenance de l'entreprise qui produisait les voitures du même nom). A cet effet, la Motorwagenfabrik Berna, Olten (productrice du char blindé 39 fabriqué sous licence en Suisse), allongea le châssis d'une paire de galets de roulement. On tenta de concilier dans un seul projet le double besoin postulé par la conduite de l'armée, à savoir une pièce d'artillerie hautement mobile et performante ainsi qu'un canon adéquat pour la lutte antichars. A ce stade, le problème principal était la mise à disposition d'un canon présentant une capacité de pénétration de blindages suffisante et un gabarit tout de même assez modeste pour être intégré au châssis modifié du char blindé 39 qui était alors le seul disponible. Toutefois, il s'avéra assez rapidement qu'il n'était pas

possible de créer un véhicule répondant aux deux applications. Le souhait d'une prestation d'artillerie suffisante requérait un calibre de 10,5 cm ou mieux encore 15 cm. La prestation antichars souhaitée ne semblait pouvoir être réalisée qu'avec le calibre 7,5 cm qui avait fait ses preuves, mais avec une vitesse initiale (Vo) considérablement augmentée. Dès 1943, il s'ensuivit une séparation des développements du chasseur de chars et de la pièce automotrice.
Tandis que le développement du NKK I se poursuivait sur le châssis allongé du char blindé 39, on appliqua au NKK II, dès l'automne 1944, un châssis nouvellement conçu – il était désormais équipé de six paires de galets de roulement et d'une caisse en fonte d'acier, produite par Georg Fischer, Schaffhouse.

Canon de combat rapproché I (NKK I), état 1944, équipé d'un obusier 10,5 cm.

Canon de combat rapproché II (NKK II), état 1946, équipé d'un canon antichars 7,5 cm.

Obusier 10,5 cm sur châssis chasseur de chars G 13

Au vu des prestations atteignables contre des chars et de la prestation insuffisante sur le plan de l'artillerie, considérant les coûts probables liés à de futurs développements et à des fabrications ultérieures, on abandonna les deux projets au profit d'un projet consistant à transformer les G 13 que l'on pouvait acquérir à bon prix sur le marché d'après-guerre.

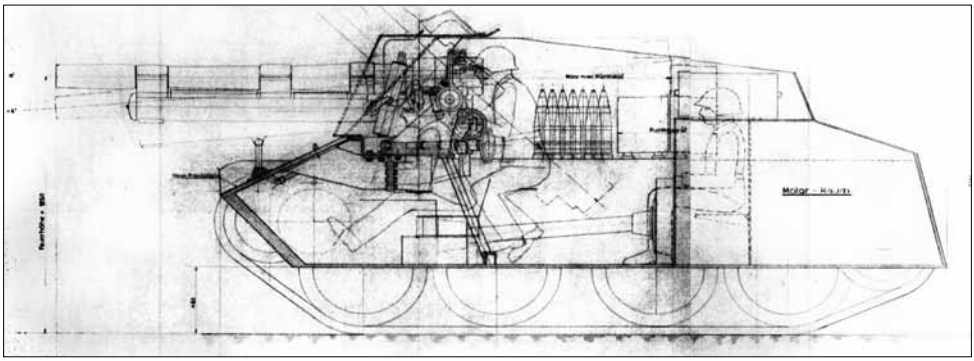

Projet de transformation du chasseur de chars G 13 en une pièce d'artillerie automoteur, en octobre 1946.

Mais ce projet ne dépassa pas davantage le stade de l'ébauche, car la conduite de l'armée avait, en septembre 1946 déjà, pris la décision d'affecter à la défense antichars, sans modification aucune, tous les chasseurs de chars G 13 d'occasion qu'on pouvait acquérir sur le marché. Curieusement, les Ateliers fédéraux de Thoune (A+T) poursuivirent, sur ordre de la division technique, les travaux liés à ce projet jusqu'en 1947.

Durant les années qui suivirent, les activités dans le domaine de l'artillerie automoteur restèrent calmes, car on se concentrait sur l'acquisition de l'obusier 10,5 cm 1942, sur sa version améliorée, l'obusier 10,5 cm 1946, ainsi que sur l'obusier 15 cm 42. Dans le domaine de la mobilité de l'artillerie, l'Organisation des Troupes 1951 apporta des améliorations dues à des véhicules tracteurs plus performants et à l'entière motorisation, et donc également le renoncement complet aux chevaux.

Obusier automoteur 10,5 cm AMX 13

Suite à l'acquisition des chars légers 51 (AMX 13) en provenance de France, la Suisse reçut en 1958 une offre du gouvernement français pour un obusier 10,5 cm automoteur sur le châssis de l'AMX 13. Après que fut prise la décision d'acquérir quatre pièces automotrices de ce type dans les années 1959/60, on entreprit entre 1960 et 1964 des tests techniques et des essais à la troupe étendus.

Obusier 10,5 cm automoteur AMX 13 avec tube en élévation maximale durant les essais de tir.

Ces pièces firent brillamment leurs preuves dans tous les essais de mobilité et de tir – malgré des sollicitations extrêmes – et atteignirent des distances maximales de tir de 13 km en incluant les munitions suisses pour obusier, et même des distances de 15 km lors d'essais avec des charges supérieures.

Dans le cadre de l'EXPO 64, on s'efforçait de montrer l'état d'équipement le plus récent (et si possible également futur) de l'armée. C'est dans cet ordre d'idée qu'on présenta aussi la batterie d'essai avec quatre pièces lors des démonstrations de défense de l'EXPO 64 à Bière.

La fin des essais tomba dans une période qui vit pratiquement toutes les armées de l'Ouest passer du calibre 10,5 cm à celui bien plus performant de 15,5 cm. Tel fut également le cas de l'armée française qui renonça à une production en série de l'obusier 10,5 cm automoteur. L'acquisition d'une telle pièce par la Suisse n'était donc plus à l'ordre du jour.

Canon 15 cm automoteur

Après de premières études de projet pour un canon automoteur doté des calibres 10,5 et 15 cm déjà initialisées par les Ateliers fédéraux de Thoune (A+T) dans les années 1956 et 1957, la division technique proposa en 1958 d'entreprendre des travaux de construction pour un canon automoteur de 15 cm, ce qui fut par la suite accordé par le DMF. Dans les premières

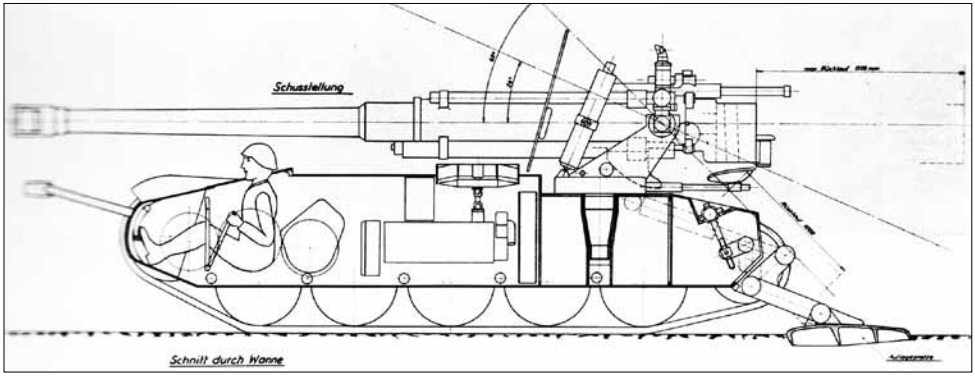

Etude de projet d'un canon automoteur 15 cm, présentée par la division technique dans le cadre du budget du matériel de guerre 1958.

présentations des réflexions liées au projet, on se contentait d'améliorer la mobilité de la plate-forme de tir sans inclure, à ce stade, la protection de l'équipage.

En raison de la sollicitation due aux essais de l'obusier automoteur 10,5 cm sur le châssis AMX 13 dans les années 1958 à 1964, les activités de la division technique et, partant, celles de l'A+T dans le domaine du développement suisse d'un canon automoteur de 15 cm furent pratiquement stoppées. De plus, les décisions de la commission de défense nationale ne prévoyaient pas de moyens financiers pour des développements nationaux.

Canon blindé d'artillerie 15,5 cm 68 (Can bl art 15,5 cm 68)

Après l'interruption de l'évaluation des obusiers automoteurs 10,5 cm sur châssis AMX, on opta en 1965 pour un nouveau début. Les A+T suivirent la tendance internationale vers le calibre 15,5 cm et s'attelèrent à nouveau à leurs propres idées de conception et de développement. Comme un châssis de char suisse était pour la première fois disponible dans le cadre des projets char 58 et char 61, le pas vers la conception d'une famille de véhicules était tentant. En conséquence, la directive militaire du mois d'octobre 1966 était libellée comme suit : *Pièce blindée de 15,5 cm pour une portée de 25-30 km, construction nouvelle avec recours majoritaire à des éléments et agrégats de pièces ou de chars déjà introduits.*

En raison de la pression du temps liée aux nécessités urgentes de l'armée en matière d'artillerie pour les divisions mécanisées, les premiers besoins devaient être satisfaits par une pièce disponible sur le marché. Comme le relève le texte du message pour l'armement 68 I concernant une première tranche d'obusiers blindés M 109, il existait cependant l'intention de passer ultérieurement à un développement autonome pour combler les besoins complémentaires. Le texte y relatif dit ceci : *L'entreprise d'un développement autonome d'un canon de 15,5 cm sur le châssis du char 61 est certes prometteuse, mais elle ne devrait trouver son achèvement que d'ici quelques années. Le besoin en temps pour le développement et la fabrication en série a pour conséquence que la livraison de cette pièce à la troupe pourrait ne pas inter-*

venir avant le milieu des années septante. De plus, cette pièce vise en priorité les besoins de l'appui général par l'artillerie (moyen d'effort principal des divisions) et donc une étape d'aménagement ultérieure.
Grâce aux efforts extraordinaires des A+T, des essais de tir purent déjà être entrepris avec la première pièce en automne 1969. L'exploitation des essais de conduite et des essais de tir eut ensuite lieu au cours des années 1970 et 1971, parallèlement à la construction de quatre prototypes au total.

Canon blindé d'artillerie 15,5 cm 68, tel qu'engagé dans les essais à la troupe en 1972.

Conformément à la conception retenue d'une famille de véhicules, le châssis et le moteur du char 61 servirent de base pour la construction de la pièce de 15,5 cm. La caisse fut cependant soumise à des adaptations importantes en raison du volume intérieur plus grand. En plaçant le poste du pilote à l'avant et le groupe propulseur à l'arrière, l'amunitionnement et l'entrée de l'équipage devaient s'effectuer au-dessus de la caisse, à savoir par la tourelle. Les obus et les douilles avec charges intégrées étaient livrés et introduits de manière séparée dans le véhicule. Le projectile préparé ensuite à l'intérieur de la tourelle pour être chargé au moyen de la pelle automatique se présentait comme une unité d'un poids d'environ 80 kg et d'une longueur de 1,75 m. Les valeurs de balistique extérieure obtenues avec cette pièce sur une distance de 30 km peuvent être qualifiées de très bonnes si l'on tient compte du niveau technique de l'époque.

Projectile encartouché.

Après un cours d'introduction préalable pour les instructeurs, on organisa, dans le cadre de l'ER art 223 à Bière, des essais à la troupe en septembre/octobre 1972. A cette époque, les instructeurs et la troupe avaient déjà pu accumuler quelques expériences lors des essais et lors de la préparation de l'introduction, auprès des premières formations, des obusiers blindés 66, un modèle de pièce étrangère arrivée à maturité. C'est ainsi que ces expériences tout comme les caractéristiques des deux systèmes d'armes furent mises à contribution pour une comparaison critique. Lors de la présentation finale des résultats des tests, on reprocha au can bl art 15,5 cm 68 les défauts de conception suivants :

- acheminement des munitions compliqué et laborieux dans la tourelle au-dessus de la caisse et, par voie de conséquence, l'exigence d'une grande porte arrière ;
- entrée et sortie difficile de l'équipage par la tourelle ;
- poids des munitions élevé et, par voie de conséquence, l'exigence de renoncer à la douille ;
- vie et temps de sollicitation du tube trop limités (changement de tube probable à l'engagement).

On comprend la décision de mettre une fin à ce projet en décembre 1972 si l'on tient compte du fait que divers développements

consécutifs, la préparation de la fabrication en série et, en particulier, les propositions de modifications de la troupe auraient exigé de nouveaux crédits importants. En outre, on releva également que l'augmentation des coûts avait (à ce stade) passé de 8 millions à 16 millions de francs et que le poids total du véhicule de 47 t dépassait largement le poids de 36 t fixé dans le cahier des charges.

Le fait que l'adaptation de la conception de base du véhicule exigée au cours des essais à la troupe n'était pas possible, et le renoncement consécutif de développer le canon blindé art 15,5 cm 68, donnèrent naissance aux exigences relatives à un accroissement de la portée de l'obusier blindé 15,5 cm 66 déjà en voie d'introduction.

Canon 10,5 cm sur châssis de camion (projet Phénix)

Au milieu des années 1970, une proposition s'appuyant sur des solutions réalisées à l'étranger et visant à améliorer la mobilité du canon 10,5 cm 35 germa au sein des A+T. Un châssis de camion Henschel – tel qu'il servait dans l'artillerie pour le transport de munitions ou dans le Génie pour celui du pont fixe 69 – servait de vecteur resp. de moyen de démonstration. On reprit sans modification la base ainsi que la partie supérieure de l'affût du canon 10,5 cm 35.

Après quelques essais de tir internes aux A+T servant à établir la faisabilité fondamentale d'une solution, une présentation eut lieu en mars 1976 devant des représentants de la troupe, de l'état-major général et de la division technique. Si l'on manifestait un intérêt fondamental à l'égard de simples améliorations du canon 10,5 cm 35 qui restait toujours très actuel sur le plan de la balistique, on était bien conscient que, pour les besoins de l'artillerie de campagne, seuls des systèmes d'artillerie du calibre 15,5 cm pouvaient entrer en ligne de compte. La « solution du pauvre » ne satisfaisait aucunement les besoins en termes d'efficacité et de protection et, partant, de capacité de survie de l'artillerie mobile. Le projet ne fut donc pas retenu dans la planification de l'artillerie. Certes, le nom du projet « Phénix » était prometteur ou relevait du moins de quelque espoir, mais il ne suffisait pas pour « ressusciter des cendres » un projet qui ne tenait pas compte des besoins ambiants.

Canon 10,5 cm 1935, monté sur le châssis du camion Henschel, en activité de tir avec charge maximale, à l'occasion d'une présentation.

Texte : Henri Habegger
Illustrations : Archives A+T et de l'auteur